

La République du Centre, 23 janvier 2018

MÉDECINE ■ La commune de Dampierre-en-Burly et un médecin roumain victimes d'une arnaque

Le marché juteux des déserts médicaux

Certains sociétés promettent de faire venir un médecin dans une commune. Seul qu'à Dampierre, le médecin n'a pas pu exercer son métier.

Photo: Aurélie

La nouvelle est tombée il y a quelques jours. Le maire de Dampierre-en-Burly ne savait jamais les 4 000 € versés à une société qui promettait d'attirer un médecin dans la commune sous un an ou de mobiliser les sommes reçues. Pour cause, le cabinet de recrutement, l'européen Caduceus Consulting, n'existait plus, et sa dirigeante n'est pas solvable.

L'affaire, abondamment couverte en 2015, 4.000 € remboursés en cas d'échec

Le maire, Serge Mercadé, et son équipe, élus en 2014, ont un souhait : faire s'installer un médecin dans le village, qui n'en a jamais eu de gratuitiste mais se développe constamment. La population a en effet augmenté de 200 habitants en 4 ans, essentiellement des jeunes couples, et une trentaine, les communes perdent peu à peu leur généraliste, qui prennent leur retraite. En 2013 donc, la mairie met une petite annonce sur une page spécialisée dans les offres de travail en France. Quatre jours plus tard, il dit accepter de venir s'installer à Dampierre-en-Burly, où une maison a été achetée par la municipalité en cabinet et un logement annexe.

Les mots sont suivis d'actes, puisque le médecin arrive en effet à Dampierre avec sa femme et son fils, avec la femme interne.

Nous continuerons à batailler pour avoir un médecin. Serge Mercadé, maire de Dampierre-en-Burly



PROJET : Dampierre-en-Burly compte aujourd'hui près de 1 400 habitants. Une maison, à son côté, a été achetée en cabinet médical pour y accueillir un généraliste.

Et le contrat semble rempli. Jusqu'à, quelque temps plus tard, la société rappelle pour faire un rendez-vous avec un médecin roumain d'une cinquantaine d'années. Celui-ci se passe d'ailleurs fort bien, les patients parlant un excellent français et faisant part de son envie de travailler en France. Quatre jours plus tard, il dit accepter de venir s'installer à Dampierre-en-Burly, où une maison a été achetée par la municipalité en cabinet et un logement annexe.

Les mots sont suivis d'actes, puisque le médecin arrive en effet à Dampierre avec sa femme et son fils, avec la femme interne.

tion d'accueillir ses premiers patients rapidement. « Je l'ai accompagné à l'Ordre des médecins et malheureusement, il n'a pas été autorisé à exercer », relate le maire de Dampierre-en-Burly. Il semble que médecin généraliste soit une spécialité « que son diplôme roumain ne correspondait ».

« Il pouvait donc soit passer un examen oral d'une quarantaine de minutes, soit des stages. »

Autorisé à exercer en EHPAD

Une fois autorisé à exercer, tant pour le maire que pour la société de recrutement, qui n'avait pas prévu que l'installation ne posait aucun problème. Le médecin commença à

ligne Serge Mercadé. Traditionnellement, les praticiens trouvent un poste de médecin dans un EHPAD, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, en Bourgogne. C'est à ce poste qu'exerce comme généraliste en France, il est néanmoins autorisé à le faire sous l'autorité d'un autre médecin, dans un établissement comme une maison de retraite ou un hôpital.

« C'est complètement dingue ! On peut se voir confier la santé de 100 personnes dans une maison de retraite et se voir refuser d'exercer dans un cabinet », déplore le maire de Dampierre-en-Burly. « Dans ce domaine, je ne suis pas isolé. Les autres préfèrent du Loir-et-Cher, Nièvre, Morbihan, et le département de la Seine-Saint-Denis n'est pas en manque de la santé. Et c'est là que ça montre à quel point les choses sont compliquées. »

■ ET MAINTENANT ?

Selon le maire de Dampierre-en-Burly, le praticien roumain devrait passer la semaine prochaine au permis de conduire. Il lui a permis de passer le permis de conduire. Le maire dit qu'il va lui faire passer le permis de conduire. Il lui a permis de passer le permis de conduire. Il lui a permis de passer le permis de conduire.

■ Une société objet de plusieurs plaintes Un jour, le maire de Dampierre-en-Burly, Serge Mercadé, se trouvait au volant de sa voiture et discutait à la radio l'émission de Jean Guillet. « J'étais dans le mois d'une petite commune, dans le même cas que moi, qui s'était vu refuser l'argent qu'il avait à une société de recrutement de médecins. C'est la même que moi. »

Le 10 novembre 2014, une conférence de presse fut organisée sur une scène à l'occasion de la présentation de la loi de déontologie des médecins. Les médecins roumains ont été invités à se présenter. Les médecins roumains ont été invités à se présenter. Les médecins roumains ont été invités à se présenter.